Inspection des routes
pour le Jura bernois

Office des ponts et
chaussées
du canton de Berne

FERMETURE AU TRAFIC

Route cantonale no 526 : Gorges du Pichoux
Commune : Petit-Val (Sornetan)

En vertu des articles 65 et 66 de la loi sur les routes (LR) du 4 juin 2008 et de l'article 43 de l'Ordonnance sur les routes (OR) du 29 octobre 2008, la route mentionnée sera fermée à tout trafic comme précisé ci-après :

Tronçon :	**Gorges du Pichoux (sur territoire bernois)**
Durée :	**Du lundi 02 novembre 2026 à 07h30 au vendredi 18 décembre 2026 à 16h00**
Exception :	aucune
Motifs :	Travaux de sécurisation – Coupe de bois et purge des dispositifs de retenue des chuttes de pierres
Particularités :	**Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, cavaliers et piétons).**

Renseignements : M. Wesley Mercerat, tél. : 031 636 49 53

Les signalisations de chantier et de déviation réglementaires seront mises en place.
Un itinéraire de déviation est prévu par Bellelay - Fornet-Dessous – Lajoux – Saulcy - Glovelier (et vice versa).

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour cette fermeture de route inévitable. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 26 octobre 2026

Inspection des routes pour le Jura bernois